



Communiqué de presse - novembre 2015

ALERTE !

Recomposition des intercommunalités et place des femmes dans les nouveaux EPCI

Le réseau **Elles aussi** mène une étude sur la place des femmes dans les conseils communautaires : nombre, position, responsabilités des conseillères ; et, actuellement des remises de distinctions « La Marianne de la Parité » sont organisées pour honorer dans les régions les EPCI¹ ayant le mieux mis en œuvre le principe de parité.

Pourquoi une telle enquête ? Pourquoi cette alerte ?

Les EPCI, lieux de plus en plus importants du pouvoir local et d'organisation de la vie quotidienne, sont les dernières assemblées politiques locales où la loi sur la parité est trop peu contraignante.

La loi du 17 mai 2013, en imposant des listes paritaires pour les communes de 1000 habitants et plus a entraîné une plus grande féminisation dans les conseils communautaires, mais le résultat est décevant : moins de 35% de femmes conseillères, 8% de femmes présidentes, près de 20% d'exécutifs sans femme. Quand l'exécutif est élargi en bureau, le plus souvent, il se masculinise encore plus.

En 2016, un grand bouleversement est prévu dans les intercommunalités par extension et/ou fusion entre intercommunalités. Les deux-tiers des EPCI sont concernés, avec pour conséquence moins de conseiller.ère.s par commune. Que deviendront les femmes, déjà si peu présentes aux commandes ?

De plus, dans les communes, le système de délégation actuel amène les maires à être conseillers communautaires. Ce sont très majoritairement des hommes (84%).

Les enjeux principaux avant la prochaine échéance électorale de 2020 : le trop grand nombre de communes, le statut des intercommunalités et les modalités pour l'élection des conseiller.ère.s communautaires pour une gouvernance paritaire.

Si d'un côté nous lançons une alerte sur une diminution probable de la proportion de femmes dans EPCI recomposés, d'un autre côté, de nombreux EPCI auront atteint le seuil de 20 000 habitants. Ils devront alors élaborer un rapport sur les politiques publiques qu'ils mettront en œuvre pour l'égalité femmes- hommes sur leur territoire, un outil qui ne peut qu'être bénéfique pour les femmes et une invitation pour les élues à s'en emparer.

Début 2016, le colloque d'Elles aussi au Sénat présentera le bilan de l'étude sur les EPCI, temps de réflexion et proposition d'actions à venir, afin qu'émergent de vraies solutions pour une gouvernance paritaire.

¹ Etablissements publics de coopération intercommunale